

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

SEPTEMBRE
2020

PRINCIPALES TENDANCES

A fin septembre 2020 et en comparaison avec la même période de 2019, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après:

Au niveau des recettes

Une diminution des recettes brutes de 0,1%, provenant de :

1- la baisse des recettes douanières nettes de 12,5%, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 MDH à fin septembre 2020 contre 55 MDH un an auparavant :

- droits de douane (-4,2%) ;
- TVA à l'importation (-12,2%), compte tenu de remboursements de 13 MDH à fin septembre 2020 contre 10 MDH un an auparavant ;
- taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-17,6%), compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 56 MDH à fin septembre 2020 contre 20 MDH un an auparavant ;

2- la baisse de la TIC sur les tabacs manufacturés (-9,1%) et la hausse des autres TIC (+2,4%) ;

3- la diminution des recettes nettes de la fiscalité domestique de 3,7%, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux qui ont été de 5.033 MDH à fin septembre 2020 contre 5.965 MDH un an auparavant :

- l'IS a enregistré une hausse de 1%, compte tenu de restitutions qui ont été de 375 MDH à fin septembre 2020 contre 250 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,1 MMDH. A fin septembre 2019, l'IS avait enregistré une baisse de 3,5% par rapport à son niveau à fin septembre 2018, soit -1.320 MDH (36.907 MDH contre 38.227 MDH) ;
- l'IR (-5,3%), compte tenu de restitutions qui ont été de 78 MDH à fin septembre 2020 contre 63 MDH un an auparavant. Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 33,1% par rapport à leur niveau de fin septembre 2019.

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré une hausse de 3,2% ;

- les recettes de la contribution sociale de solidarité sur les bénéfiques ont été de 2.139 MDH contre 2.017 MDH à fin septembre 2019, en hausse de 6% ;
- la TVA à l'intérieur (+3,5%), compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.530 MDH à fin septembre 2020 contre 5.570 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 41,2 MMDH.

A fin septembre 2020, les remboursements de TVA à l'intérieur (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) ont été de 6.473 MDH contre 7.959 MDH un an auparavant ;

- les droits d'enregistrement et de timbre (-20,1%) ;
 - les majorations de retard (-36,8%), résultant de recettes brutes de 819 MDH contre 1.298 MDH et de dégrèvements de 50 MDH à fin septembre 2020 contre 82 MDH un an auparavant.
- 4- la hausse des recettes non fiscales de 48,2% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4.401 MDH contre 571 MDH), conjuguée à la baisse des recettes de monopoles (7.859 MDH contre 8.624 MDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation de dépenses de la dette (1.319 MDH contre 1.980 MDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 65% et un taux d'émission sur engagements de 88% contre respectivement 66% et 85% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 3,2%, en raison de l'augmentation de 8,8% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 6,5% des dépenses de personnel et de 14,1% des autres dépenses de biens et services, conjuguée à la baisse de 2,3% des charges en intérêts de la dette, de 37,9% des émissions de la compensation et de 15,1% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur et à l'importation (y compris la part supportée par les collectivités territoriales) est de 6.491 MDH contre 7.973 MDH à fin septembre 2019.

- des dépenses d'investissement émises en hausse de 7,4%, passant de 45,3 MMDH à fin septembre 2019 à 48,7 MMDH à fin septembre 2020, en raison de la hausse de 34,5% des dépenses des charges communes et de la baisse de 11% des dépenses des ministères.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 2,5 MMDH contre un solde positif de 8,2 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 41,3 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 4,9 MMDH dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST) et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 33,3 MMDH à fin septembre 2019 compte tenu d'un solde positif de 3,8 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Septembre 2019	LF 2020	Septembre 2020	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	185 391	210 964	185 280	87,8%	-0,1%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	162 440	192 166	151 271	78,7%	-6,9%
Impôts directs	72 995	88 115	71 305	80,9%	-2,3%
Impôts indirects	70 390	83 425	63 663	76,3%	-9,6%
Droits de douane	6 823	7 955	6 535	82,1%	-4,2%
Droits d'enregistrement et de timbre	12 232	12 671	9 768	77,1%	-20,1%
1.2- Recettes non fiscales :	22 951	18 798	34 009	180,9%	48,2%
Monopole et participations	8 624	14 697	7 859	53,5%	-8,9%
Privatisation	4 444	0	0		-100,0%
Domaine	225	200	226	113,0%	0,4%
Autres recettes ⁽²⁾	9 658	3 901	25 924	664,5%	168,4%
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	177 191	244 808	182 788	74,7%	3,2%
2.1- Biens et services :	134 440	197 295	146 243	74,1%	8,8%
Personnel	93 912	135 933	99 991	73,6%	6,5%
Autres biens et services ⁽³⁾	40 528	61 362	46 252	75,4%	14,1%
2.2- Intérêts de la dette :	24 212	29 339	23 660	80,6%	-2,3%
Intérieure	21 864	24 421	21 151	86,6%	-3,3%
Extérieure	2 348	4 918	2 509	51,0%	6,9%
2.3- Compensation⁽³⁾	12 519	11 860	7 771	65,5%	-37,9%
2.4- Rembours. dégrèv.et restitut. fiscaux⁽⁴⁾	6 020	6 314	5 114	81,0%	-15,1%
3- SOLDE ORDINAIRE	8 200	-33 844	2 492		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	45 330	85 733	48 671	56,8%	7,4%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	3 312	235	4 458		
6- SOLDE DES SEGMA	521	0	407		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁵⁾	-33 297	-119 342	-41 314		
8- VARIATION DES INSTANCES	-5 764	0	-6 924		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-39 061	-119 342	-48 238		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	34 752	74 313	32 770		
Dont :					
Adjudications	18 168		44 909		
Dépôts au Trésor	5 547		-7 602		
Compte courant à BAM	-1 233		-1 111		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	4 309	45 029	15 468		
Tirages et dons	10 756	61 400	21 123		
Amortissement	-6 447	-16 371	-5 655		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses de la dette, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères.

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances).

(4) les remboursements, dégrèvements et restitutions concernent l'ensemble de la fiscalité domestique et douanière (cf. détail à la page 10).

(5) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2020.

RECETTES ORDINAIRES

	Septembre 2019	LF 2020	Septembre 2020	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	162 440	192 166	151 271	78,7%	-6,9%
IMPÔTS DIRECTS	72 995	88 115	71 305	80,9%	-2,3%
<i>Taxe Professionnelle</i>	308	321	220	68,5%	-28,6%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	36 907	43 351	37 407	86,3%	1,4%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	32 366	40 130	30 681	76,5%	-5,2%
<i>Taxe d'Habitation</i>	38	30	22	73,3%	-42,1%
<i>Contribution Sociale de Solidarité sur les bénéficiaires</i>	2 017	2 157	2 139	99,1%	6,0%
<i>Majorations de retard</i>	1 298	2 066	819	39,6%	-36,9%
<i>Autres⁽²⁾</i>	61	60	17	28,3%	-72,1%
DROITS DE DOUANE^(*)	6 823	7 955	6 535	82,1%	-4,2%
IMPÔTS INDIRECTS	70 390	83 425	63 663	76,3%	-9,6%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION^(*) :	21 376	27 706	18 572	67,0%	-13,1%
<i>Tabacs manufacturés^(*)</i>	8 047	10 575	7 316	69,2%	-9,1%
<i>Produits énergétiques^(*)</i>	12 075	15 552	9 984	64,2%	-17,3%
<i>Autres^(*)</i>	1 254	1 579	1 272	80,6%	1,4%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	49 014	55 719	45 091	80,9%	-8,0%
<i>à l'intérieur</i>	21 075	24 521	20 570	83,9%	-2,4%
<i>à l'importation^(*)</i>	27 939	31 198	24 521	78,6%	-12,2%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	12 232	12 671	9 768	77,1%	-20,1%
RECETTES NON FISCALES	22 951	18 798	34 009	180,9%	48,2%
<i>Domaine</i>	225	200	226	113,0%	0,4%
<i>Monopoles et participations</i>	8 624	14 697	7 859	53,5%	-8,9%
<i>Privatisation⁽³⁾</i>	4 444	0	0		
<i>Fonds de concours et dons</i>	571	0	4 401		
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	1 980	1 000	1 319	131,9%	-33,4%
<i>Redevance gazoduc^(*)</i>	744	454	296	65,2%	-60,2%
<i>Recettes diverses⁽⁴⁾</i>	6 363	2 447	19 908	813,6%	212,9%
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	185 391	210 964	185 280	87,8%	-0,1%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et des CST concernés.

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons.

(3) « Produits de cession des participations de l'Etat » rubrique 1100013000860060 du budget général.

(4) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27).

(*) A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

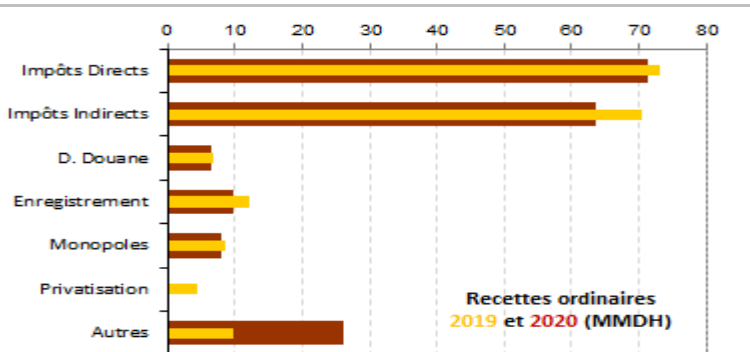
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin septembre 2020 laisse apparaître une baisse des recettes ordinaires brutes de 0,1% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 3,2% dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 2,5 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 48,2 MMDH et d'un flux net positif du financement extérieur de 15,5 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 32,8 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires brutes¹ se sont établies à 185,3 MMDH contre 185,4 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 0,1%.

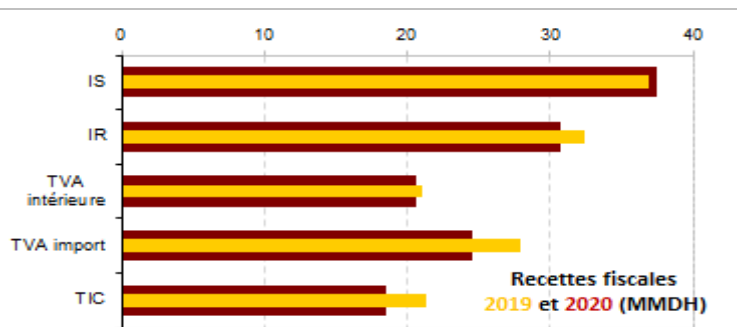
Ceci s'explique par la baisse des impôts directs de 2,3%, des droits de douane de 4,2%, des impôts indirects de 9,6% et des droits d'enregistrement et de timbre de 20,1%, conjuguée à l'augmentation des recettes non fiscales de 48,2%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales brutes ont été de 151,3 MMDH contre 162,4 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 6,9%.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la baisse des recettes douanières de 12,4% et de la fiscalité domestique de 4,4%.



1.1.1-RECETTES DOUANIERES²

Les recettes douanières nettes (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 40.962 MDH à fin septembre 2020 contre 46.795 MDH un an auparavant, en baisse de 12,5% ou -5.833 MDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 81 MDH à fin septembre 2020 contre 55 MDH un an auparavant.

Les recettes douanières brutes ont été de 41.040 MDH à fin septembre 2020 contre 46.837 MDH un an auparavant, en baisse de 12,4% ou -5.797 MDH par rapport à leur niveau à fin septembre 2019.

- Droits de douane

Les recettes nettes des droits de douane réalisées à fin septembre 2020 ont atteint 6.526 MDH contre 6.811 MDH un an auparavant, soit une diminution de 4,2% ou -285 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 9 MDH contre 12 MDH un an auparavant.

- TVA à l'importation

Les recettes nettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 24.508 MDH à fin septembre 2020 contre 27.929 MDH à fin septembre 2019, enregistrant ainsi une baisse de 12,2% ou -3.421 MDH. Les remboursements de la TVA à l'importation ont été de 13 MDH contre 10 MDH un an auparavant.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 25,5% ou -1.290 MDH et celle sur les autres produits une diminution de 9,3% ou -2.130 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

Les recettes nettes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 9.928 MDH contre 12.055 MDH, en diminution de 17,6% par rapport à leur niveau de fin septembre 2019 ou -2.127 MDH, compte tenu de remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux de 56 MDH à fin septembre 2020 contre 20 MDH un an auparavant.

¹ Il s'agit des recettes brutes, compte non tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

² A compter du 1^{er} janvier 2019, les données de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects (ADII) sont présentées sur la base des recettes encaissées conformément aux dispositions de la loi organique relative à la loi de finances (article 32).

Les recettes brutes de la TIC sur les produits énergétiques ont atteint 9.984 MDH contre 12.075 MDH, en baisse de 17,3% par rapport à leur niveau de fin septembre 2019 ou -2.091 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes nettes³ réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 96,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 100,3 MMDH à fin septembre 2019, en diminution de 3,7% ou -3.727 MDH, compte tenu des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux supportés par le budget général qui ont été de 5.033 MDH à fin septembre 2020 contre 5.965 MDH un an auparavant.

Les recettes brutes de la fiscalité domestique ont été de 101,6 MMDH à fin septembre 2020 contre 106,3 MMDH à fin septembre 2019, soit une diminution de 4,4% ou -4.659 MDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes nettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 37.032 MDH à fin septembre 2020 contre 36.657 MDH un an auparavant, en hausse de 1% ou +375 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 375 MDH à fin septembre 2020 contre 250 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les demandes de restitution de l'IS ont été de 4,1 MMDH⁴. A fin septembre 2019, l'IS avait enregistré une baisse de 3,5% par rapport à son niveau à fin septembre 2018, soit -1.320 MDH (36.907 MDH contre 38.227 MDH).

Les recettes brutes de l'IS ont été de 37.407 MDH à fin septembre 2020 contre 36.907 MDH à fin septembre 2019, en augmentation de 500 MDH.

- Impôt sur le revenu

Les recettes nettes de l'IR à fin septembre 2020 ont enregistré une baisse de 5,3% par rapport à leur niveau à fin septembre 2019 (30.603 MDH contre 32.303 MDH), soit -1.700 MDH, compte tenu de restitutions qui ont été de 78 MDH à fin septembre 2020 contre 63 MDH un an auparavant.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une diminution de 33,1% ou -817 MDH par rapport à leur niveau de 2019 (1.651 MDH contre 2.468 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume ont enregistré un accroissement de 3,2% ou +205 MDH.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	2019	2020	Evolution en %
IR total	32 366	30 681	-5,2%
dont IR prélevé par la DDP	6 496	6 701	3,2%

- Contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires

A fin septembre 2020, les recettes au titre de la contribution sociale de solidarité sur les bénéficiaires ont été de 2.139 MDH contre 2.017 MDH, en augmentation de 6% ou +122 MDH.

- TVA à l'intérieur

Les recettes nettes générées par la TVA à l'intérieur à fin septembre 2020 se sont établies à 16.040 MDH contre 15.505 MDH à fin septembre 2019, en hausse de 3,5% ou +535 MDH, compte tenu des remboursements supportés par le budget général qui ont été de 4.530 MDH à fin septembre 2020 contre 5.570 MDH un an auparavant, étant précisé qu'à fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de TVA ont été de 41,2 MMDH⁵.

Les recettes brutes de la TVA à l'intérieur ont été de 20.570 MDH contre 21.075 MDH un an auparavant, soit une baisse de 2,4% ou -505 MDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 6.473 MDH à fin septembre 2020 contre 7.959 MDH à fin septembre 2019, soit -1.486 MDH. Les remboursements de TVA (6.473 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 4.530 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.943 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et de timbre ont été de 9.768 MDH à fin septembre 2020 contre 12.232 MDH un an auparavant, soit une baisse de 20,1% ou -2.464 MDH.

³ Il s'agit des recettes brutes diminuées des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.

⁴ Données de la Direction Générale des Impôts

⁵ Données de la Direction Générale des Impôts

- Majorations de retard

Les recettes nettes au titre des majorations de retard ont enregistré une baisse de 36,8%, résultant de recettes brutes de 819 MDH contre 1.298 MDH et de dégrèvements de 50 MDH à fin septembre 2020 contre 82 MDH un an auparavant.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs (part du budget général dans le produit de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation, taxe de licence, ...) ont été de 259 MDH contre 407 MDH, en baisse de 36,4% ou -148 MDH.

1.2-RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 34 MMDH contre 23 MMDH un an auparavant, en hausse de 48,2% ou +11,1 MMDH, en raison notamment de l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4.401 MDH contre 571 MDH), conjuguée à la diminution des recettes de monopoles (7.859 MDH contre 8.624 MDH), des recettes de privatisation, des recettes en atténuation des dépenses de la dette (1.319 MDH contre 1.980 MDH) et de la redevance gazoduc (296 MDH contre 744 MDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 7.859 MDH à fin septembre 2020 contre 8.624 MDH à fin septembre 2019, en baisse de 8,9% ou -765 MDH. Ces recettes ont été versées notamment par l'OCP (3,6 MMDH contre 2,7 MMDH), Bank Al-Maghrib (983 MDH contre 745 MDH), l'Agence de la conservation foncière (950 MDH contre 2 MMDH), Maroc Télécom (911 MDH contre 1.531 MDH) et l'ONDA (300 MDH contre 350 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2019	LF 2020	2020	Taux de réalis.
B.A.M	745	1 013	983	97,0%
I.A.M	1 531	970	911	93,9%
O.C.P	2 700	3 600	3 600	100,0%
ANCFCC	2 000	2 680	950	35,4%
Autres	1 648	6 434	1 415	22,0%
TOTAL	8 624	14 697	7 859	53,5%

- Privatisation

A fin septembre 2020, il n'a pas été enregistré d'opération de privatisation, alors qu'un an auparavant, la cession d'une partie de la participation de l'Etat dans le capital de la société Itissalat Al-Maghrib avait rapporté 4,4 MMDH imputés au budget général.

- Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales ont enregistré une hausse de 168,4%, due pour l'essentiel à l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (18,1 MMDH contre 3,7 MMDH) et des fonds de concours (4.401 MDH contre 571 MDH).

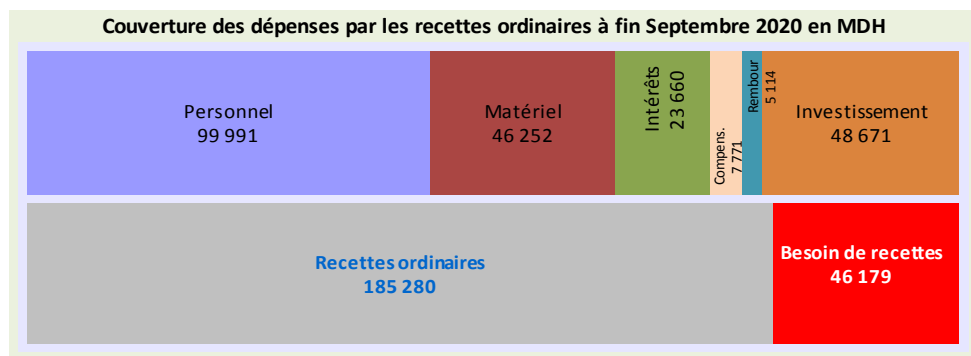
Structure des recettes ordinaires nettes

A fin septembre 2020, les dix principales natures de recettes nettes ci-après représentent 86,6% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 40,5 MMDH, la TVA constitue la première source de recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes nettes du budget général à fin Septembre 2020				
	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	40 548	▼ 6,6%	22,5%
	- à l'importation	24 508	▼ 12,2%	13,6%
	- à l'intérieur	16 040	▲ 3,5%	8,9%
2	Impôt sur les sociétés	37 032	▲ 1,0%	20,6%
3	Impôt sur le revenu	30 603	▼ 5,3%	17,0%
4	TIC prod. énergétiques	9 928	▼ 17,6%	5,5%
5	Droits d'enregistrement	9 768	▼ 20,1%	5,4%
6	Monopoles	7 859	▼ 8,9%	4,4%
7	TIC tabacs manufacturés	7 313	▼ 9,1%	4,1%
8	Droits de douane	6 526	▼ 4,2%	3,6%
9	Fonds de concours	4 401	▲ 670,8%	2,4%
10	Contrib. sociale solidarité	2 139	▲ 6,0%	1,2%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin septembre 2020, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 101,4% contre 104,6% un an auparavant. Ainsi, à fin septembre 2020, 54% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 25% aux dépenses de matériel, 12,8% aux intérêts de la dette, 4,2% aux émissions de la compensation et 2,8% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget général de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

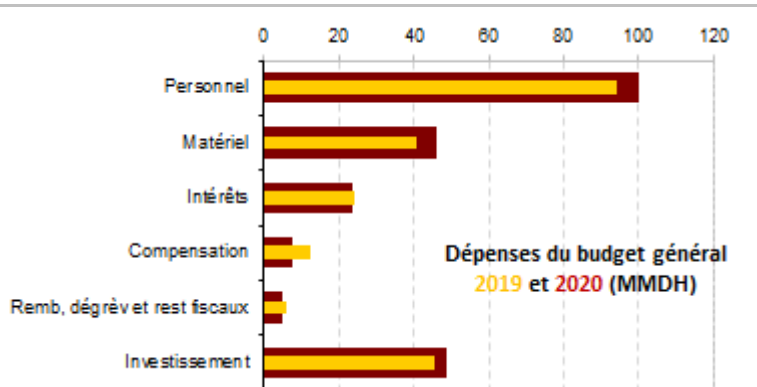
A fin septembre 2020, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 420,1 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 65% contre 66% à fin septembre 2019. Le taux d'émission sur engagements a été de 88% contre 85% un an auparavant.

Situation des engagements^(*) de dépenses 2020					
	Crédits Disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	219 949	162 687	159 128	74%	98%
Investissement	105 023	66 040	48 671	63%	74%
C.S.T	223 470	121 632	93 825	54%	77%
SEGMA	4 029	2 371	989	59%	42%
Dette	93 501	67 401	67 401	72%	100%
TOTAL	645 972	420 131	370 014	65%	88%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 275,2 MMDH à fin septembre 2020, en hausse de 6,7% par rapport à leur niveau à fin septembre 2019, en raison de l'augmentation de 4% des dépenses de fonctionnement, de 7,4% des dépenses d'investissement et de 13,2% des charges de la dette budgétisée⁶.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
Fonctionnement	152 979	215 468	159 128	74%	4,0%
Investissement	45 330	85 733	48 671	57%	7,4%
Dette	59 523	93 501	67 401	72%	13,2%
TOTAL	257 832	394 702	275 200	70%	6,7%

La hausse des charges de la dette budgétisée de 13,2% s'explique par l'augmentation de 23,9% des remboursements du principal (43,7 MMDH contre 35,3 MMDH) et par la baisse de 2,3% des intérêts de la dette (23,7 MMDH contre 24,2 MMDH).

⁶ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans.

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 159,1 MMDH, dont 100 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 6,5%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 10,9% (37,2 MMDH contre 33,5 MMDH) et les dépenses des charges communes ont diminué de 13,7% (16,8 MMDH contre 19,5 MMDH) en raison notamment de la baisse des émissions de la compensation de 37,9%.

La part du budget général dans les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux a connu une diminution de 15,1% en raison de la baisse des remboursements de la TVA à l'intérieur (4.530 MDH contre 5.570 MDH) et de la hausse des restitutions de l'IS (375 MDH contre 250 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
Personnel	93 912	135 933	99 991	74%	6,5%
Matériel	33 527	46 170	37 182	81%	10,9%
Charges communes	19 520	24 651	16 841	68%	-13,7%
dont compensation	12 519	11 860	7 771	66%	-37,9%
Dépenses imprévues		2 400			
Remb, dégr, rest fiscaux	6 020	6 314	5 114	81%	-15,1%
TOTAL	152 979	215 468	159 128	74%	4,0%

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a baissé de 15,1% en raison notamment de la baisse de 1.040 MDH des remboursements de la TVA intérieure et de la hausse de 125 MDH des restitutions de l'IS, étant précisé que les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement, de 41,2 MMDH et de 4,1 MMDH à fin décembre 2019.

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin septembre 2020 se sont établis à 100 MMDH contre 93,9 MMDH, en hausse de 6,5% par rapport à leur niveau de fin septembre 2019 ou +6,1 MMDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 86,5 MMDH, en hausse de 4,8%, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 6,6% et de la baisse des rappels de 38,8% (2.064 MDH contre 3.371 MDH).

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 46,3 MMDH, en hausse de 14,1% ou +5,7 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de divers établissements et entreprises publics (20,6 MMDH contre 18,9 MMDH) et des comptes spéciaux du Trésor (6,5 MMDH contre 2,8 MMDH).

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 23.660 MDH à fin septembre 2020 contre 24.212 MDH à fin septembre 2019, en diminution de 2,3% ou -552 MDH. Cette diminution s'explique par la baisse des charges en intérêts de la dette intérieure de 3,3% (21.151 MDH contre 21.864 MDH) et de la hausse de celles de la dette extérieure de 6,9% (2.509 MDH contre 2.348 MDH).

Compensation

A fin septembre 2020, les émissions au titre des dépenses de la compensation ont été de 7.771 MDH contre 12.519 MDH, en baisse de 37,9% ou -4.748 MDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux ont été de 5.114 MDH contre 6.020 MDH, en diminution de 15,1% ou -906 MDH. Cette baisse s'explique en grande partie par le recul des remboursements, dégrèvements et restitutions au titre de la fiscalité domestique (5.033 MDH contre 5.965 MDH) en raison notamment de la baisse des remboursements de la TVA (4.530 MDH contre 5.570 MDH).

A fin décembre 2019, les arriérés de remboursement de la TVA et les demandes de restitution de l'IS ont été respectivement de 41,2 MMDH et de 4,1 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	5 965	6 166	5 033	81,6%	-15,6%
Impôt sur les sociétés	250	436	375	86,0%	50,0%
Impôt sur le revenu	63	83	78	94,0%	23,8%
TVA intérieure	5 570	5 556	4 530	81,5%	-18,7%
Majorations de retard	82	73	50	68,5%	-39,0%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0	0,0%	
Autres	0	8	0	0,0%	
2- Fiscalité douanière	55	148	81	54,4%	46,5%
Droits d'importation	12	23	9	39,4%	-24,5%
TIC prod. énergétiques	20	24	56	232,3%	178,8%
TIC tabacs manufacturés	0	0	2		
Autres TIC	13	7	0	5,0%	-97,3%
TVA à l'importation	10	47	13	27,7%	30,0%
Autres	0	47	0	0,0%	
TOTAL	6 020	6 314	5 114	81,0%	-15,1%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin septembre 2020 a été positif de 2,5 MMDH contre un solde ordinaire positif de 8,2 MMDH un an auparavant.

2.2.2- INVESTISSEMENT

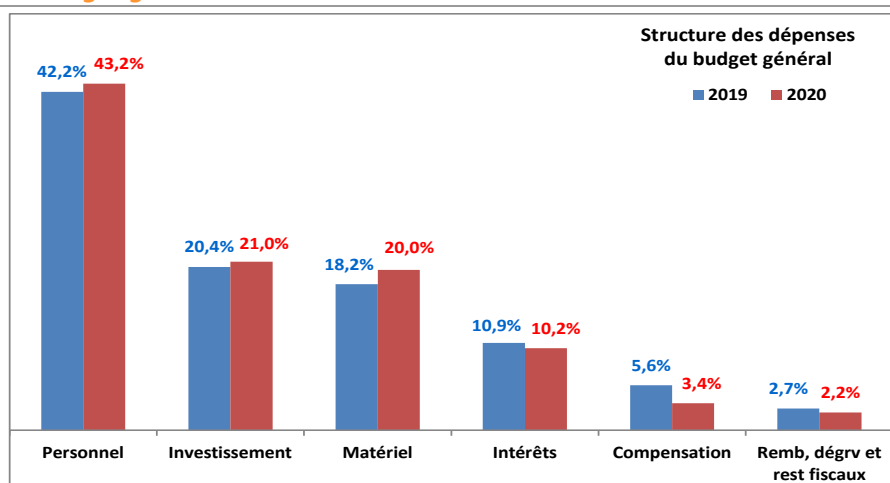
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 48,7 MMDH à fin septembre 2020 contre 45,3 MMDH un an auparavant, en hausse de 7,4% ou +3,3 MMDH, suite à l'augmentation des dépenses des charges communes de 34,5% et à la baisse des dépenses des ministères de 11%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 21,9 MMDH contre 14,9 MMDH à fin septembre 2019.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Var%
Investissement total :	45 330	85 733	48 671	57%	7,4%
1- Ministères	27 037	46 131	24 060	52%	-11,0%
2- Charges communes :	18 293	39 602	24 611	62%	34,5%
- Concours divers	14 860	20 160	21 905	109%	47,4%
- Ristournes d'intérêts	146	215	100	47%	-31,5%
- Autres	3 287	19 227	2 606	14%	-20,7%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin septembre 2019 et fin septembre 2020 fait ressortir une hausse de la part des dépenses de personnel, des dépenses de matériel et des dépenses d'investissement et une diminution de la part des intérêts de la dette, des émissions de la compensation et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2020
	2019	LF 2020	2020	2019	LF 2020	2020	
C.A.S	52 661	99 956	84 234	51 192	98 025	83 551	683
TVA des Coll.Terr.	21 006	23 380	20 525	21 358	23 880	20 299	226
Part régions (IS, IR, ..)	5 446	7 744	5 666	5 420	7 744	4 407	1 259
I.N.D.H	1 571	3 100	1 355	1 440	3 100	1 028	327
Soutien prix. prd.alim.	154	600	174	301	600	0	174
F.S. Routier	2 181	2 400	1 956	2 323	2 400	1 057	899
F.D. Agricole	3 104	3 550	3 150	3 171	3 550	3 123	27
Emploi domanial	944	650	1 113	607	650	9 775	-8 662
Lutte contre chômage	1 242	1 500	1 679	1 166	1 500	1 298	381
Dons des pays du CCG	1 033	1 800	121	335	0	454	-333
Appui Cohés. Sociale	1 043	2 700	1 003	2 582	2 700	1 494	-491
F.S. Habitat	1 281	1 600	1 282	672	1 600	980	302
Gestion Covid-19	0	33 000	33 732	0	33 000	25 703	8 029
Autres CAS	13 656	17 932	12 478	11 817	17 301	13 934	-1 456
C. Dép. Dotation(*)	12 921	10 801	14 031	10 530	10 801	10 150	3 881
Autres C.S.T	22	168	18	570	1 864	124	-106
TOTAL	65 604	110 925	98 283	62 292	110 690	93 825	4 458

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux
 (*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

	Services de l'Etat gérés de manière autonome				
	2019	LF 2020	2020	Réalisé	Variation
Exploitation :	764	0	497		-34,9%
Recettes	1 670	1 865	1 327	71%	-20,5%
Dépenses	906	1 865	830	45%	-8,4%
Equipement :	-243	0	-90		-63,0%
Recettes	235	236	69	29%	-70,6%
Dépenses	478	236	159	67%	-66,7%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin septembre 2020, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 87,8% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 74,7% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 56,8%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2020 en MDH

	LF 2020	Septembre 2020	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	210 964	185 280	87,8%	25 684
1.1- Recettes fiscales :	192 166	151 271	78,7%	40 895
<i>Impôts directs</i>	88 115	71 305	80,9%	16 810
<i>Impôt sur les sociétés</i>	43 351	37 407	86,3%	5 944
<i>Impôt sur le revenu</i>	40 130	30 681	76,5%	9 449
<i>Impôts indirects</i>	83 425	63 663	76,3%	19 762
<i>TVA à l'intérieur</i>	24 521	20 570	83,9%	3 951
<i>TVA à l'importation</i>	31 198	24 521	78,6%	6 677
<i>Taxes intérieures de consommation</i>	27 706	18 572	67,0%	9 134
<i>Droits de douane</i>	7 955	6 535	82,1%	1 420
<i>Droits d'enregistrement et de timbre</i>	12 671	9 768	77,1%	2 903
1.2- Recettes non fiscales :	18 798	34 009	180,9%	-15 211
<i>Monopole et participations</i>	14 697	7 859	53,5%	6 838
<i>Domaine</i>	200	226	113,0%	-26
<i>Autres recettes</i>	3 901	25 924	664,5%	-22 023
2- DEPENSES ORDINAIRES	244 808	182 788	74,7%	62 020
2.1- Biens et services :	197 295	146 243	74,1%	51 052
<i>Personnel</i>	135 933	99 991	73,6%	35 942
<i>Autres biens et services</i>	61 362	46 252	75,4%	15 110
2.2- Intérêts de la dette :	29 339	23 660	80,6%	5 679
<i>Intérieure</i>	24 421	21 151	86,6%	3 270
<i>Extérieure</i>	4 918	2 509	51,0%	2 409
2.3- Compensation	11 860	7 771	65,5%	4 089
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	6 314	5 114	81,0%	1 200
3- INVESTISSEMENT	85 733	48 671	56,8%	37 062

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 41,3 MMDH à fin septembre 2020 contre un déficit budgétaire de 33,3 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 390 MDH à fin septembre 2020 contre 7,3 MMDH à fin décembre 2019, soit une diminution de 6,9 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 48,2 MMDH contre un besoin de financement de 39,1 MMDH à fin septembre 2019 et d'un flux net positif de 15,5 MMDH du financement extérieur contre un flux net positif de 4,3 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 32,8 MMDH contre 34,8 MMDH à fin septembre 2019.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin septembre 2020, le financement extérieur net a été positif de 15,5 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 5,7 MMDH et les tirages ont été de 21,1 MMDH, dont 10,2 MMDH auprès de la BIRD, 3,9 MMDH auprès du FMA et 3,4 MMDH auprès de la BAD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 44,9 MMDH contre 18,2 MMDH un an auparavant ;
- de la diminution des dépôts au Trésor de 7,6 MMDH contre une hausse de 5,5 MMDH à fin septembre 2019 ;
- de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 1,1 MMDH contre 1,2 MMDH à fin septembre 2019 ;
- et des autres moyens de financement notamment, le numéraire chez les comptables publics, les chèques remis à l'encaissement durant les derniers jours de septembre et dont le compte courant du Trésor à Bank Al-Maghrib n'a été crédité que début octobre, les avances aux régisseurs, ...

Dépôts au Trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 72,9 MMDH à fin septembre 2020 contre 80,5 MMDH à fin décembre 2019, en baisse de 7,6 MMDH.

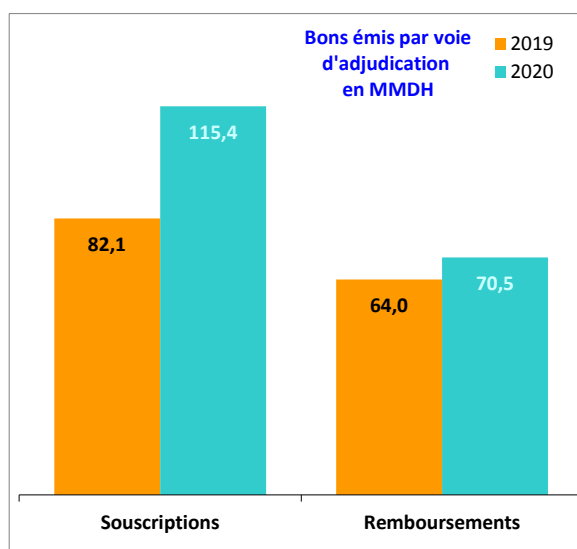
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 3,2 MMDH contre 2,1 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements de 4,1 MMDH, dont le remboursement n'intervient qu'en octobre 2020.

Dettes intérieure

S'élevant à 606,6 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 8,2% par rapport à son niveau à fin décembre 2019. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 44,9 MMDH, résultant de souscriptions pour 115,4 MMDH et de remboursements pour 70,5 MMDH contre un recours pour un montant net de 18,2 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 82,1 MMDH et de remboursements pour 64 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2019	Souscrip.	Rembour.	2020	Var %
Adjudications	557 161	115 419	70 510	602 069	8,1%
13 semaines	500	5 880,1	2 430,5	3 950	
26 semaines	132	7 202,5	131,6	7 203	
52 semaines	9 939	15 137,9	7 009,0	18 068	
2 ans	47 669	31 066,9	21 105,6	57 631	
5 ans	145 432	27 530,8	17 553,5	155 409	
10 ans	129 368	2 363,0	10 674,6	121 056	
15 ans	135 322	10 594,4	11 605,2	134 311	
20 ans	66 223	6 125,0	0,0	72 348	
30 ans	22 577	9 517,9	0,0	32 095	
Autres	3 672	10 165	9 343	4 494	22,4%
Total	560 833	125 584	79 853	606 563	8,2%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin septembre 2020 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations de rachat et d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 20,3 MMDH.

Maturités	Rachats	Echanges	
		Remboursés	Emis
52 semaines	281,70	537,1	
2 ans	718,30	4 403,2	
5 ans		5 978,1	12 848,6
10 ans		5 057,8	57,7
15 ans		3 325,8	157,0
20 ans			843,7
30 ans			5 503,3
Total	1 000,0	19 302,0	19 410,3